

ROUBAIX

Conseil municipal

Dans la séance de jeudi soir, au sujet des articles 29, 29, 129, quelques discussions se sont produites.

Sur l'article 29 (Condition publique), le citoyen Lepers, adjoint, demande une augmentation de traitement en faveur de la première peseuse. Cette augmentation est rejetée, après discussion entre les citoyens Avit Lombart, Penant, Carrette, Lepers, etc.

Sur l'article 70 (police) l'administration municipale déclare qu'un contrôle sérieux sera exercé sur la nourriture et le couchage des prisonniers, incarcérés momentanément au « violon » communal. On compte, en effet, 0 fr. 25 de paille et une soupe pour chaque individu qui passe une nuit dans cette prison. Or, la plupart de ceux-ci n'ont jamais rien de soupe, et on ne change pas la paille chaque fois qu'un nouvel individu arrive.

Sur l'article 129 (subvention aux sociétés musicales), le citoyen Dubrulle fait remarquer avec juste raison que la Grande Harmonie, qui bénéficie d'une subvention de 3.000 fr., et dont le directeur est payé 2.000 fr. ne s'est pas rendue, malgré qu'elle ait reçu une convocation, aux obsèques civiles du regretté citoyen Vanmullem. Il demande qu'on diminue de moitié le traitement du directeur.

Le citoyen de Cock insiste, ainsi que le citoyen Derzelle.

Le citoyen Carrette, maire, déclare qu'il mettra la Grande Harmonie en demeure de rendre à la population roubaissienne des services en rapport avec le chiffre de la subvention qui est accordée à cette société.

Le Conseil approuve à l'unanimité les déclarations du citoyen maire.

Sur l'article 101 (accouchement des familles indigentes), le citoyen Lévin Baillet fait la proposition suivante, qui est adoptée :

Citoyens, Je vous prie d'ajouter au budget des dépenses un chapitre (01 bis) avec la rubrique : « Distribution de layettes » et d'inscrire à cet effet un crédit de 8.000 francs.

La municipalité socialiste a, depuis qu'elle est à la tête de Roubaix, prouvé sa sollicitude pour toutes les misères. Pour les vieillards des Hospices, pour les pauvres du Bureau de bienfaisance aussi bien que pour les enfants des écoles communales elle a pour ainsi dire donné sans compter.

Si les vieillards politiques sont obligés d'en convenir eux-mêmes et, à côté de critiques qu'ils se lui menagent pas sans peine, ils ont cependant le fâcheux pour les cantines scolaires pour la création de crèches, pour l'envoi au sanatorium d'enfants malades et pour bien d'autres œuvres sociales qu'elle a créées et dont elle a été l'initiatrice.

Faire le bien, faire disparaître, autant qu'elle le peut, les inégalités et les injustices, voilà quel a toujours été son but. Et si, sur ce certain qu'elle volera le projet, elle ne le lui soumette, ce budget de 8.000 francs pour la distribution de layettes n'est qu'un budget de papier, et elle ne peut que se résigner à attendre l'année 1930, une layette complète pour tous les enfants.

Après plus d'une année déjà une layette composée de tous les éléments nécessaires pour tous les enfants qui sont nés dans une famille ouvrière, ce n'est pas à profiter de notre vote, il n'y a qu'à voter la proposition qui vous est soumise.

Des objections ont été faites quant à la pratique de cette œuvre : toutes les familles indistinctement auront-elles droit aux layettes ? Ou et comment se fera-t-elle la distribution ?

D'abord, il est certain que les familles riches ou aisées ne devraient pas profiter de notre vote, il n'y a qu'à voter la proposition qui vous est soumise.

Au besoin, on pourrait faire une quête pour les réservistes ou pour l'acouchement des femmes indigentes. En tout cas qu'on soit le plus large possible, car on ne peut pas faire de la charité avec des réserves.

Ceci admis, je crois que l'emploi de l'état civil pourrait remettre, à ceux qui voudraient faire une déclaration de naissance, un bon pour une layette. Il faudrait que cette layette devrait être prise par l'indigent également au moment de la naissance.

Les commissions municipales pourraient prochainement discuter entre elles pour voir quelle serait, sur ce point, les meilleurs moyens pratiques.

Je crois citoyens que vous vous associez à ma proposition et que vous voudrez bien consacrer un chapitre au budget des dépenses, avec cette rubrique : « Distribution de layettes » en affectant le crédit demandé, soit de 8.000 fr. »

SI L'ON N'Y PREND GARDE I

Nous sommes de source certaine, que les catholiques sont disposés à manifester (1) dimanche prochain sur la Grand-Place. Ils veulent, par tous les moyens, interdire au colporteur qui vend le dimanche, les marchandises.

Les Catholiques de Dieu de vendre sa marchandise.

Nous ne savons pas si M. Eugène Motta, le millionnaire patron à face de verre, et la tête des deux églises catholiques, comme il dit dimanche dernier, en tout cas nous supposons bien que des mesures seront prises pour que la liberté de chacun soit respectée.

Quant aux vendeurs du dimanche, ils ont un point de vue qui est généralement le même. Ils ne veulent pas être considérés comme des colporteurs, et ils ont qu'à se boucler les oreilles.

Si l'on s'y prend garde les colporteurs ne se produisent pas. Ils ne se produisent pas, et ils ne se produisent pas, et ils ne se produisent pas.

Quant au droit de veiller que la menace d'un journal réactionnaire ne soit pas mise à exécution.

TIRAGE AU SORT

Les tableaux de recensement des jeunes gens de la classe de 1927, sont affichés, à partir de ce jour, à Roubaix, à l'entrée de la cour des Pompes (côté gauche).

Les jeunes gens ou leurs parents, qui auraient des observations à présenter, sont priés de s'adresser, pendant la semaine de 9 heures à midi ou de 3 à 5 heures de soir, à la mairie (bureau militaire) rue Neuve, 26 étage.

Les réclamations relatives aux maladies ne figurent pas sur ces tableaux.

Le tirage au sort aura lieu les trois jours suivants à 8 h 1/2 du matin :

1° Pour le canton de Roubaix-Est, y compris une partie de Watrelos, le samedi 22 janvier 1928.

2° Pour le canton de Roubaix-Nord, y compris l'autre partie de Watrelos, le mardi 24 janvier.

3° Pour celui de Roubaix-Ouest, (Croix et Wasquehal compris) le lendemain mardi 25 janvier.

Bilan de la misère

Vingt sept familles nouvelles, se composant de 30 personnes, se sont fait inscrire cette semaine au Bureau de Bienfaisance. 161 pains leur ont été distribués.

M. M. Chatelet, au nom de l'Union des Affamés, s'est va réjouissant partout que la classe ouvrière s'efforce de jour en jour à travailler, au moment opportun, rappelez vous cette insolence et montrez aux gens qui vivent dans la luxé et l'opulence, tout ce qui se moult de vos souffrances, que vous savez vous souvenir.

Œuvre de Bienfaisance

Le groupe de la Libre Pensée organise pour dimanche 23 janvier, une grande soirée chantante à l'Estimant Pierre Vanhans, rue de la Chaussée, 11.

Plusieurs artistes distingués ont promis leur concours à cette œuvre de bienfaisance qui est organisée au bénéfice d'un père de famille de 8 enfants, malade depuis un certain temps déjà.

Poids et mesures

La vérification des poids et mesures aura lieu, en 1928, à Roubaix le 5 janvier au 15 avril au bureau et du 15 avril au 30 mai, pour la vérification des balances à domicile.

Hospices

MM. Henri Ternynck et Victor Cateau, membres sortants de la Commission administrative du Bureau de Bienfaisance, sont maintenus dans leurs fonctions jusqu'au 31 décembre 1931, par arrêté préfectoral en date du 28 décembre.

Pigeons voyageurs

Les étrangers, encore détenteurs de pigeons voyageurs, sont invités à se rendre avant le 20 janvier 1928, de n'importe où, sous peine d'encourir les pénalités prévues à l'article 4 de la loi du 22 juillet 1898.

Commencement d'incendie

Un commencement d'incendie s'est déclaré, jeudi soir dans une chambre située au deuxième étage portant le numéro 8 de la rue Beaurevauc et habitée par le nommé Alphonse Lecocq, âgé de 59 ans, terrassier.

Vol à la gare

Un jeune homme de 15 ans, Benoit Bourlers, apprenti, demeurant rue Decroix, a été arrêté pour vol de deux caisses de harengs saurs commis dans les magasins de la petite viticole, à la gare.

Combats de coqs

Un beau combat de coqs, 25 pour 50 fr., avec pairs de plaisir à 10 francs aura lieu dimanche 23 janvier, chez M. Bonenfant, 25 rue du Passage des Arts, contre la société du Grand Parc, de Mouvaux. Mise au parc à 4 h 1/2 précises.

Libre-Pensée

Le comité de la Libre-Pensée « Ni Dieu ni Maître », de Roubaix invite les socialistes à amener leur femme et leurs enfants au local de la société, 101, rue d'Alma. On distribuera des jouets aux enfants, et on offrira un punch aux femmes des sociétaires.

Concerts et Spectacles

Théâtre de Roubaix. — Direction, Mme Yve Deschamps. — Bureaux à 8 h 1/2, dimanche 23 janvier.

Samedi 21 et dimanche 22 janvier 1928. Représentations extraordinaires. LE BARRAGE ROUGE, grand drame à grand spectacle en 6 actes dont un prologue par M. Rodolphe Bringer et Gaston Rennes.

A 8 h 1/2, LE CHATEL, opéra comique en un acte, paroles de MM. Scribe et Milleville, musique d'Adam.

A 10 heures, LE PARADIS, comédie nouvelle à grand spectacle en 3 actes, par MM. Maurice Hennequin, Paul Billaut et Barret.

WATERLOO

Groupe La Nouvelle de la Fédération. — Réunion le dimanche 23 janvier 1928, à 7 heures du soir, au local habituel. Présence indispensable.

TOURCOING

AUTOUR D'UN BUDGET

Entretien des chemins vicinaux. — Sur la demande de M. Sipra, agent voyer, le traitement du cantonnier est porté de 1270 à 1575 fr., soit une augmentation de 300 francs l'an.

Nettoyement des rues, enlèvement des boues. — Par suite de l'augmentation du nombre des chevaux et de la création de trois nouveaux emplois de chargeurs et de charretiers, l'augmentation prévue dans les dépenses est de 14.400 francs. On sait que les chargeurs gagnent 3 fr. 50 par jour et les charretiers 3 fr. 75.

Subvention à la Fédération des sociétés des anciens sous-officiers et soldats. — La subvention précédemment fixée à 300 fr. est élevée à 400 fr. Le président de la société avait demandé de doubler la subvention, mais le conseil a jugé qu'une augmentation de 100 fr. est suffisante.

Subvention aux hospices. — La subvention demandée par les hospices pour 1928 s'élève à 239.760 fr. Elle est donc supérieure de 17.495 fr. 55 à celle de l'année précédente.

Cette majoration est due :

1. A l'élévation du prix des farines.
2. A l'accroissement du nombre des hospitalisés.
3. A l'augmentation des pensions à domicile.

Subvention au bureau de bienfaisance. — La subvention demandée pour 1928 s'élève à 272.400 francs. Elle présente donc une augmentation de 53200 fr. sur celle de l'année précédente.

Cette majoration est due :

1. En grande partie à la hausse sur les farines.
2. Les farines achetées en 1927 ont été payées au prix de 25 fr. le quintal; la même marchandise est augmentée aujourd'hui d'environ dix francs ! An ! Meine misère.
3. A une augmentation de 300 francs sur les secours en viande, à distribuer par les secours.
4. Deux mille francs sur les secours à domicile en argent, à distribuer par les secours.
5. Deux mille francs sur les secours à domicile en argent, à distribuer par les secours.

Le groupe la Revanche des Exploités se réunira dimanche soir à 8 heures, en son local chez le citoyen Emile Lampe rue des Phalanges.

Théâtre de Tourcoing

Direction Mme. veuve G. Deschamps. Bureaux 7 h 1/2. Rideau 8 heures.

Le Bataillon rouge, grand drame à grand spectacle en 6 actes, dont un prologue par M. Rodolphe Bringer et Gaston Rennes.

Le spectacle terminera par Le Châlier, vaudeville en un acte, paroles de MM. Scribe et Milleville, musique d'Adam.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

HELLEMES. — Avis. — Le maire d'Hellemes, à l'occasion du nouvel An, autorise les établissements publics, estaminets et cafés à rester ouverts durant la nuit du 1er au 2 janvier.

PAR SUITE DE CES MODIFICATIONS, les crédits votés sont les suivants :

Crèche de la rue des Poitrains 12250 fr. au lieu de 12050 fr.

Crèche de la rue de Guignes 9250 fr. au lieu de 9050 fr.

Ecole maternelle rue Houcher. — Le nombre des enfants fréquentant cette école s'augmente considérablement, et il est urgent de placer une seconde aide. Le crédit a donc été porté à 1000 fr. au lieu de 500 fr.

Instruction publique. Dépenses générales. — Le budget des écoles est fixé à 900 francs au lieu de 850, soit une augmentation de cent francs l'an.

D'autre part l'augmentation du nombre des enfants admis à nos écoles et en particulier de ceux qui prennent part aux études surveillées et aux cantines a nécessité le relèvement à 220.950 francs du crédit affecté aux dépenses générales de l'instruction publique alors que le précédent crédit n'était que de 210.575 fr. L'augmentation de 10.375 francs est affectée à l'augmentation des dépenses de l'instruction publique se trouve actuellement portée à 221050 fr.

Colleges académiques. — Une seule modification est à signaler : elle est relative à une augmentation de 400 fr. du traitement d'un professeur adjoint de dessin linéaire, qui, par ce fait, recevra 2.000 fr. au lieu de 1.600 fr. Mais le rapport du maire nous dit que cette élévation est compensée par une élévation en plus accordée par l'Etat et portée au recensement.

Subventions aux sociétés musicales. — Une subvention de 200 fr. par an sera accordée à la société chorale. Les Foli-chons du Blanc-Seau. La commission déclare que cette société compte une cinquantaine de membres.

Deux demandes de subventions, faites l'une par la société des Trompettes réunies et l'autre par la Chorale Les Trouvères ont été repoussées par la Commission.

Service de l'enlèvement des boues et immondices. — Nous remarquons sur cet article une somme de 3.240 francs, portée en dépenses pour acquisition de 3 chevaux et de 4 tombereaux.

D'après le projet de budget primitif, l'excédent en recettes était de 2497 fr. 25. Comme cet excédent ne suffit pas pour couvrir les augmentations sus indiquées, et dont le total s'élève à 5450 fr., le conseil décide de supprimer du budget primitif pour les porter par la suite au budget supplémentaire de 1928 ou au budget primitif de 1929, diverses dépenses affectées à des règlements de travaux prévus qui ne sont encore effectués.

Les diminutions de ce fait, y compris la réduction de deux mille francs sur les dépenses communales s'élèvent à six mille sept cents francs et le budget se clôture par :

Recettes ordinaires et extraordinaires, 3.923.396 fr. 30. — Dépenses ordinaires et extraordinaires, 3.924.648 fr. 35. — Excédent en recettes, 3.747 fr. 95.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — Avis. — Le maire d'Hellemes, à l'occasion du nouvel An, autorise les établissements publics, estaminets et cafés à rester ouverts durant la nuit du 1er au 2 janvier.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — Douai. — Médaille militaire. — M. B. Biron, maître bottier au 11e régiment d'artillerie, est décoré de la médaille militaire pour 25 ans de service et une campagne.

ARRONDISSEMENT DE TOURNAI. — Tournai. — Médaille militaire. — M. B. Biron, maître bottier au 11e régiment d'artillerie, est décoré de la médaille militaire pour 25 ans de service et une campagne.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — Lille. — Médaille militaire. — M. B. Biron, maître bottier au 11e régiment d'artillerie, est décoré de la médaille militaire pour 25 ans de service et une campagne.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — Lille. — Médaille militaire. — M. B. Biron, maître bottier au 11e régiment d'artillerie, est décoré de la médaille militaire pour 25 ans de service et une campagne.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — Lille. — Médaille militaire. — M. B. Biron, maître bottier au 11e régiment d'artillerie, est décoré de la médaille militaire pour 25 ans de service et une campagne.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — Lille. — Médaille militaire. — M. B. Biron, maître bottier au 11e régiment d'artillerie, est décoré de la médaille militaire pour 25 ans de service et une campagne.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — Lille. — Médaille militaire. — M. B. Biron, maître bottier au 11e régiment d'artillerie, est décoré de la médaille militaire pour 25 ans de service et une campagne.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — Lille. — Médaille militaire. — M. B. Biron, maître bottier au 11e régiment d'artillerie, est décoré de la médaille militaire pour 25 ans de service et une campagne.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — Lille. — Médaille militaire. — M. B. Biron, maître bottier au 11e régiment d'artillerie, est décoré de la médaille militaire pour 25 ans de service et une campagne.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — Lille. — Médaille militaire. — M. B. Biron, maître bottier au 11e régiment d'artillerie, est décoré de la médaille militaire pour 25 ans de service et une campagne.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — Lille. — Médaille militaire. — M. B. Biron, maître bottier au 11e régiment d'artillerie, est décoré de la médaille militaire pour 25 ans de service et une campagne.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — Lille. — Médaille militaire. — M. B. Biron, maître bottier au 11e régiment d'artillerie, est décoré de la médaille militaire pour 25 ans de service et une campagne.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — Lille. — Médaille militaire. — M. B. Biron, maître bottier au 11e régiment d'artillerie, est décoré de la médaille militaire pour 25 ans de service et une campagne.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — Lille. — Médaille militaire. — M. B. Biron, maître bottier au 11e régiment d'artillerie, est décoré de la médaille militaire pour 25 ans de service et une campagne.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — Lille. — Médaille militaire. — M. B. Biron, maître bottier au 11e régiment d'artillerie, est décoré de la médaille militaire pour 25 ans de service et une campagne.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — Lille. — Médaille militaire. — M. B. Biron, maître bottier au 11e régiment d'artillerie, est décoré de la médaille militaire pour 25 ans de service et une campagne.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — Lille. — Médaille militaire. — M. B. Biron, maître bottier au 11e régiment d'artillerie, est décoré de la médaille militaire pour 25 ans de service et une campagne.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — Lille. — Médaille militaire. — M. B. Biron, maître bottier au 11e régiment d'artillerie, est décoré de la médaille militaire pour 25 ans de service et une campagne.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — Lille. — Médaille militaire. — M. B. Biron, maître bottier au 11e régiment d'artillerie, est décoré de la médaille militaire pour 25 ans de service et une campagne.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — Lille. — Médaille militaire. — M. B. Biron, maître bottier au 11e régiment d'artillerie, est décoré de la médaille militaire pour 25 ans de service et une campagne.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — Lille. — Médaille militaire. — M. B. Biron, maître bottier au 11e régiment d'artillerie, est décoré de la médaille militaire pour 25 ans de service et une campagne.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — Lille. — Médaille militaire. — M. B. Biron, maître bottier au 11e régiment d'artillerie, est décoré de la médaille militaire pour 25 ans de service et une campagne.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — Lille. — Médaille militaire. — M. B. Biron, maître bottier au 11e régiment d'artillerie, est décoré de la médaille militaire pour 25 ans de service et une campagne.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — Lille. — Médaille militaire. — M. B. Biron, maître bottier au 11e régiment d'artillerie, est décoré de la médaille militaire pour 25 ans de service et une campagne.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — Lille. — Médaille militaire. — M. B. Biron, maître bottier au 11e régiment d'artillerie, est décoré de la médaille militaire pour 25 ans de service et une campagne.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — Lille. — Médaille militaire. — M. B. Biron, maître bottier au 11e régiment d'artillerie, est décoré de la médaille militaire pour 25 ans de service et une campagne.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — Lille. — Médaille militaire. — M. B. Biron, maître bottier au 11e régiment d'artillerie, est décoré de la médaille militaire pour 25 ans de service et une campagne.

PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT DE ESTREES. — HENRI LIETAUD. — Bilan de l'année 1927. — Nos lecteurs, par le grand nombre d'affaires que nous engageons chaque semaine sur cette ville ont pu se rendre compte que le commissariat d'Henri Lietaud est loin d'être un sinécure. Un on en a, en effet, par le bilan du commissariat pour l'année 1927.

Procès verbaux de contravention, ivresse tapage, fermeture tardive d'estaminet retard au cabaret, passage sur terrains sans autorisation, etc., etc., 342.

Personnes poursuivies 495. Jours de prison prononcés par M. le juge de paix 15. Amendes infligées 1078 francs.

En outre, il a été dressé 49 procès-verbaux de renseignements, 6 pour accidents à 4 pour actes de courage et 3 pour individus atteints d'aliénation mentale. Un délinquant a été arrêté et a été condamné à 4 ans de prison. Une enquête pour vol a été faite au sujet d'un autre militaire qui a été condamné à 10 ans de travaux publics.

Le nombre des plaintes portées a été de 418 lesquelles n'ont donné lieu qu'à admission à ce qui en est l'objet.

404 rapports ont été dressés par les juges judiciaires et administratifs.

Il a été reçu 191 déclarations d'étranger et 338 visas ont été apposés sur des certificats d'immatriculation d'étrangers.

155 livrets d'ouvriers ont été établis par M. le commissaire de police et 115 déclarations d'ouvriers ont été faites.

Le nombre des plaintes portées a été de 418 lesquelles n'ont donné lieu qu'à admission à ce qui en est l'objet.

404 rapports ont été dressés par les juges judiciaires et administratifs.

Il a été reçu 191 déclarations d'étranger et 338 visas ont été apposés sur des certificats d'immatriculation d'étrangers.

155 livrets d'ouvriers ont été établis par M. le commissaire de police et 115 déclarations d'ouvriers ont été faites.

LENS. — Vol. — Pour vol d'une montre, au préjudice de M. Deboeck Henri, commissaire, le 12, procès verbal n° 2707. Un procès-verbal n° 2707. Un procès-verbal n° 2707. Un procès-verbal n° 2707.

WINGLES. — Nomination. — Nous apprenons avec plaisir que M. Baillet, instituteur à Bully Grenay, est nommé à Wingles en remplacement de M. Dauchet, administrateur de l'école de Wingles. M. Dauchet, sur sa demande a fait valoir ses droits à la retraite.

IGNIES. Réunion. — Dimanche 23 janvier, le Parti ouvrier chez le citoyen Camille Onelotte, à 8 heures du soir.

Ordre du jour : 1° Cotisations ; 2° Causerie par le citoyen François Delacourt, délégué du Comité fédéral.

ARRONDISSEMENT D'ARRAS. — AVION-LA-CITÉ. — Nomination. — M. Herlin, instituteur adjoint à Lens, école Carnot, est nommé instituteur titulaire des écoles du chemin de fer de Nord, à Avion-la-Cité, en remplacement de M. L. Gay, qui reçoit un autre poste.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-POL. — SAINT-POL-SUR-MER. — Démission d'un enfant. — Un enfant de dix ans, le jeune Fernand Natier demeurant place de la République, a disparu du domicile de ses parents, depuis deux jours.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-POL. — SAINT-POL-SUR-MER. — Démission d'un enfant. — Un enfant de dix ans, le jeune Fernand Natier demeurant place de la République, a disparu du domicile de ses parents, depuis deux jours.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-POL. — SAINT-POL-SUR-MER. — Démission d'un enfant. — Un enfant de dix ans, le jeune Fernand Natier demeurant place de la République, a disparu du domicile de ses parents, depuis deux jours.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-POL. — SAINT-POL-SUR-MER. — Démission d'un enfant. — Un enfant de dix ans, le jeune Fernand Natier demeurant place de la République, a disparu du domicile de ses parents, depuis deux jours.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-POL. — SAINT-POL-SUR-MER. — Démission d'un enfant. — Un enfant de dix ans, le jeune Fernand Natier demeurant place de la République, a disparu du domicile de ses parents, depuis deux jours.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-POL. — SAINT-POL-SUR-MER. — Démission d'un enfant. — Un enfant de dix ans, le jeune Fernand Natier demeurant place de la République, a disparu du domicile de ses parents, depuis deux jours.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — Lille. — Médaille militaire. — M. B. Biron, maître bottier au 11e régiment d'artillerie, est décoré de la médaille militaire pour 25 ans de service et une campagne.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — Lille. — Médaille militaire. — M. B. Biron, maître bottier au 11e régiment d'artillerie, est décoré de la médaille militaire pour 25 ans de service et une campagne.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — Lille. — Médaille militaire. — M. B. Biron, maître bottier au 11e régiment d'artillerie, est décoré de la médaille militaire pour 25 ans de service et une campagne.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — Lille. — Médaille militaire. — M. B. Biron, maître bottier au 11e régiment d'artillerie, est décoré de la médaille militaire pour 25 ans de service et une campagne.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — Lille. — Médaille militaire. — M. B. Biron, maître bottier au 11e régiment d'artillerie, est décoré de la médaille militaire pour 25 ans de service et une campagne.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — Lille. — Médaille militaire. — M. B. Biron, maître bottier au 11e régiment d'artillerie, est décoré de la médaille militaire pour 25 ans de service et une campagne.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — Lille. — Médaille militaire. — M. B. Biron, maître bottier au 11e régiment d'artillerie, est décoré de la médaille militaire pour 25 ans de service et une campagne.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — Lille. — Médaille militaire. — M. B. Biron, maître bottier au 11e régiment d'artillerie, est décoré de la médaille militaire pour 25 ans de service et une campagne.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — Lille. — Médaille militaire. — M. B. Biron, maître bottier au 11e régiment d'artillerie, est décoré de la médaille militaire pour 25 ans de service et une campagne.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — Lille. — Médaille militaire. — M. B. Biron, maître bottier au 11e régiment d'artillerie, est décoré de la médaille militaire pour 25 ans de service et une campagne.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — Lille. — Médaille militaire. — M. B. Biron, maître bottier au 11e régiment d'artillerie, est décoré de la médaille militaire pour 25 ans de service et une campagne.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — Lille. — Médaille militaire. — M. B. Biron, maître bottier au 11e régiment d'artillerie, est décoré de la médaille militaire pour 25 ans de service et une campagne.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — Lille. — Médaille militaire. — M. B. Biron, maître bottier au 11e régiment d'artillerie, est décoré de la médaille militaire pour 25 ans de service et une campagne.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — Lille. — Médaille militaire. — M. B. Biron, maître bottier au 11e régiment d'artillerie, est décoré de la médaille militaire pour 25 ans de service et une campagne.